

Le CPAS de La Roche-en-Ardenne a décidé de recruter en urgence un(e) ouvrier(e) qualifié(e) contractuel(le) à raison d'un équivalent temps plein - à l'échelle barémique D1 (minimum 14.421,46 euros à maximum 19.200,24 euros à l'indice-pivot 138,0), et de procéder à la constitution d'une réserve de recrutement valable 2 ans.

Les candidat(e)s doivent répondre aux conditions énoncées ci-après :

Conditions générales :

1. être belge, lorsque les fonctions à exercer comportent une participation, directe ou indirecte, à l'exercice de la puissance publique et qui ont pour objet la sauvegarde des intérêts généraux de la commune, ou, dans les autres cas, être belge ou citoyen de l'Union européenne. Dans les autres cas, être belge ou citoyen de l'Union européenne ou être en possession d'un permis de travail ou d'un permis de séjour.
2. avoir une connaissance de la langue de la région linguistique jugée suffisante au regard de la fonction à exercer;
3. jouir des droits civils et politiques;
4. être d'une conduite répondant aux exigences de la fonction;
5. justifier de la possession des aptitudes physiques exigées pour la fonction à exercer;
6. être âgé de 18 ans au moins;
7. disposer d'un permis de conduire B ;
8. disposer d'un diplôme au moins égal à celui décerné à la fin des études ETSI ou, après avoir suivi les cours CTSI ou à l'issue de la 4^{ème} année secondaire et en rapport avec la fonction exercée.
9. réussir l'examen de recrutement.

Les documents suivants doivent être annexés à la candidature :

1. un curriculum vitae,
2. un extrait récent du casier judiciaire (maximum 3 mois avant la date de la candidature),
3. une copie de diplôme requis.
4. une copie du permis de conduire.

Les candidatures doivent être transmises à Mme Laurence Bastin, Présidente de CPAS (Quai de l'Ourthe n° 9 à 6980 La Roche-en-Ardenne) par courrier recommandé ou déposées au CPAS contre accusé de réception au plus tard le 6 juillet à 16 heures.

Les dossiers incomplets ne seront pas acceptés. Les candidatures seront examinées par la Directrice générale du CPAS afin de déterminer celles qui correspondent aux conditions fixées ci-avant. Les candidats non-retenus seront informés par simple courrier/courriel. Veuillez indiquer votre adresse-mail sur votre dossier de candidature.

La date de l'épreuve est fixée au jeudi 9 juillet 2020 – à 9 heures 30 – CPAS Quai de l'Ourthe N°9 à 6980 La Roche-en-Ardenne.